

21 avril 2017 – n° 02  
170030

**PROTECTION ET PROMOTION DU PATRIMOINE LE CORBUSIER – SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2017 – 2020 AVEC L'ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER**

Considérant les projets initiés et conçus par l'association de valoriser et promouvoir l'œuvre de Le Corbusier, conformes à son objet statutaire,

Considérant les priorités de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges dans le domaine de la valorisation du patrimoine, notamment le patrimoine architectural du XXème siècle,

Considérant qu'une première convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2016 a été signée entre les parties et qu'elle est arrivée à son terme le 31 décembre 2016, les membres de l'association ont exprimé la volonté de la renouveler et la mettre à jour,

Considérant que le programme d'actions présenté par l'association est le suivant :

- valorisation de l'inscription de l'Œuvre architecturale de Le Corbusier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et suivi statistique de la fréquentation sur chaque site inscrit et non-inscrit,

- élaboration et dépôt d'une seconde candidature -30 septembre 2018- auprès du Conseil de l'Europe dans le cadre des Itinéraires Culturels Européens,

- coordination des initiatives locales autour du patrimoine Le Corbusier et diffusion de celles-ci à travers le portail Internet dédié et redynamisation du site internet de l'ASLC avec un renforcement de la mise en réseau des sites internet, des sites inscrits et non-inscrits.

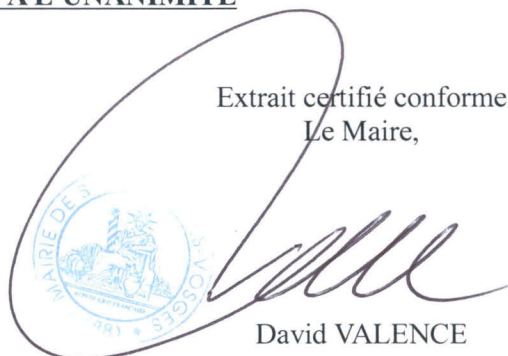
**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les actions conduites par l'association des Sites Le Corbusier ci-dessus citées,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la Ville et l'association des Sites Le Corbusier (années 2017 à 2020), ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 29

Procurations ..... 5

Absente excusée ..... 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.